



PLAN LOCAL D'URBANISME

4 - Document graphique

Echelle : 1/3000

Vu pour être annexé à la délibération de Conseil Communautaire en date du approuvant le PLU.

Agence Publique de Gestion Locale - Service d'Urbanisme Intercommunal
Maison des Communes - rue Auguste Renoir - CS45620 - 44008 PAU CEDEX
Tél : 05 59 90 84 59 47 - Télécopie : 05 59 84 59 47 - Courriel : service.urbanisme@apg64.fr

Indications réglementaires

Limites de zones du PLU :

- UA : zone urbaine de centre-bourg
- UB : zone urbaine pavillonnaire
- Uy : zone urbaine à vocation d'activité
- 1AU1 : zone à urbaniser
- 1AU2 : zone à urbaniser sous la forme d'une opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUy : zone à urbaniser à vocation d'activité
- A : zone agricole
- Ah : secteur de gestion de bâti existant en zone agricole
- N : zone naturelle
- Ni : zone naturelle délimitant des terrains pouvant être soumis à risque inondation
- Nv : secteur naturel dédié à l'accueil de gens du voyage
- NI : secteur naturel à vocation de sports et de loisirs de plein air
- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre du L 151-11 2° du Code de l'Urbanisme
- Linéaire de diversité commerciale au titre du L 151-16 du Code de l'Urbanisme
- Eléments de paysage identifiés au titre du L 151-23 du Code de l'Urbanisme
- Eléments de paysage identifiés au titre du L 151-23 du Code de l'Urbanisme
- Secteurs à protéger identifiés au titre du L 151-23 du Code de l'Urbanisme
- Espace boisé classé au titre du L 113-1 du Code de l'Urbanisme
- Emplacement réservé au titre de l'article L 151-41 du Code de l'Urbanisme

NUMERO	DESTINATION	BENEFICIAIRE
1	Elargissement à 8 m de la VC n°5 dite de Régarde	Commune
2	Aménagement du carrefour de la rue du Millénaire avec la RD 817	Commune
3	Aménagement du carrefour de la Côte de l'Abreuvoir avec la RD 817	Commune
4	Création d'un équipement scolaire ou de petite enfance	Commune
5	Création d'une voie nouvelle de 6 m	Commune
6	Espace vert lié au bâtiment municipal voisin	Commune
7	Elargissement à 8 m de la VC n°9	Commune
8	Aménagement du carrefour de rue de l'Ousse avec la RD 218 et d'un cheminement piétonnier	Commune
9	Désaffectation de la zone à urbaniser	Commune
10	Création d'un cheminement doux et de jardins partagés	Commune
11	Aménagement et sécurisation sur une partie de la RD 213	Commune

Indications à titre d'information

- Périmètre de réciprocité lié à un bâtiment d'élevage
- Réseau hydrographique et plans d'eau

